

EDUCATION A LA SEXUALITE ET PARCOURS SANTÉ DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Jeudi 29 novembre 2018

I. CHAUVET, Infirmière Conseiller Technique
du Recteur Académie de Rennes

C. ANGORA , Inspecteur de l'éducation
nationale



Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le cadre législatif

L'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'éducation (articles L. 121-1 et L. 312-16) et s'appuie sur plusieurs textes :

Annexe à la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

 Circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité

 Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

 Circulaire n°2015-117 du 10 novembre 2015 relative à la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves

 Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016 relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

 Circulaire n°2016-114 du 10 août 2016 relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire

L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, et de respect.

Il s'agit d'une démarche éducative transversale et progressive, qui vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen.

Son approche globale et positive doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Les objectifs

L'éducation à la sexualité dans l'éducation nationale est abordée à partir d'une approche globale, positive et bienveillante qui se trouve à l'intersection de 3 champs de connaissances et de compétences :

- Biologique
- Psycho affectif
- Social



Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le pilotage du dispositif de l'éducation à la sexualité

■ Le comité de pilotage académique

Au sein de l'académie un comité de pilotage inter catégoriel est chargé de procéder à l'analyse des besoins pour faire émerger des priorités et de développer une éducation à la sexualité qui prenne mieux en compte les enjeux en termes de développement psycho-affectif et socio-culturel des élèves.

Karine GUEHO-LIGUET, chargée de mission d'inspection SVT

Claude ANGORA, IEN TECH SBSSA

Isabelle CHAUVET, Infirmière CT Recteur

Michel COUSSI, Proviseur du lycée Kerneuzec, Quimperlé

Nicole GUENNEUGUES, Chargée de mission égalité filles garçons

Sylvie Le GUENNEC, IEN 1er degré St Briec Ouest

Agnès HEMON, principale collège Jaciues Brel, Noyal sur Vilaine

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le pilotage du dispositif de l'éducation à la sexualité

■ Le groupe ressource académique

Le groupe ressource académique de l'éducation à la sexualité, est pluri catégoriel et inter degré (enseignants, infirmières, CPC, CPE). Il a vocation à impulser des projets dans les écoles et établissements, accompagner leur mise en œuvre, concevoir un dispositif de sensibilisation et de formation. Ses objectifs de travail sont :

- Réfléchir à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans le 1^{er} et 2nd degré dans le cadre du contexte académique dont celui du réseau partenarial
- Accompagner les projets et actions menés dans quelques établissements de l'académie
- Identifier des conditions éducatives, didactiques et pédagogiques favorables à l'éducation à la sexualité
- Construire des ressources didactiques et pédagogiques à visée académique
- Concevoir et mettre en œuvre de scénarios de formation proposée dans le cadre du Plan Académique de Formation

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le pilotage du dispositif de l'éducation à la sexualité

■ La formation des personnels

L'éducation à la sexualité nécessite que les personnels et intervenants soient formés. Dans le cadre des plans académiques de formation, sont proposées des actions de formation :

- Animation à l'intention du groupe académique et des personnes ressources
- Formation des équipes ressources départementales
- Formation sur inscription individuelle des personnels

Ces formations visent à doter les personnels formés de moyens pour accompagner les équipes d'établissements (écoles, collèges, lycées) dans la mise en œuvre de projet visant l'éducation à la sexualité.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le pilotage du dispositif de l'éducation à la sexualité

■ Le partenariat

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) de l'établissement et le CESC inter-degrés sont les instances de mise en réseau indispensable des partenaires de proximité auxquels il peut être fait appel, dans le respect des procédures de partenariat et d'agrément en vigueur.

Les interventions des partenaires doivent nécessairement être construites en lien avec les enseignements et le projet d'école ou d'établissement.

Il est possible de s'appuyer sur les collectivités territoriales pour la mise en œuvre des projets.

La Mallette des parents propose des ressources pour animer les temps d'échange avec les parents sur les enjeux de l'éducation à la sexualité.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

■ Mise en œuvre au sein des établissements

Au sein des établissements d'enseignement, tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être et des comportements respectueux et responsables.

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité doit permettre :

- d'apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques adaptées à leur âge et leur faire acquérir des compétences dans les relations à eux-mêmes et aux autres ;
- d'informer et/ou d'associer les parents d'élèves ;
- de garantir la cohérence et la coordination des différentes actions ;
- de former les personnels ;
- d'assurer le cadrage des interventions de partenaires extérieurs.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

■ Mise en œuvre à travers les enseignements

1. **À l'école élémentaire, les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont présentées lors du conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée, dans le cadre de la présentation des enseignements. À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :**
 - l'étude et le respect du corps ;
 - le respect de soi et des autres ;
 - la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
 - le droit à la sécurité et à la protection ;
 - les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
 - la description et l'identification des changements du corps,
 - la reproduction des êtres vivants ;
 - l'égalité entre les filles et les garçons ;
 - la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

■ Mise en œuvre à travers les enseignements

2. Au collège et au lycée, les modalités d'organisation de l'éducation à la sexualité sont établies dans le cadre du CESC. Les actions mises en œuvre font l'objet d'un compte rendu annuel.

Il s'agit d'apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques, et de développer leur réflexion et leur esprit critique.

Les échanges se font à partir de leurs représentations afin de leur permettre de développer une réflexion individuelle et collective et ainsi les conduire à s'approprier des valeurs humanistes.

A partir de différents supports sont abordés des thèmes variés : liberté, responsabilité et respect face aux choix personnels (réseaux sociaux, Internet, cyber harcèlement, pornographie, etc.), valeurs et normes, impact des stéréotypes et rôles sexués, prévention des violences sexistes et sexuelles, égalité filles-garçons, contraception, prévention des grossesses précoces non désirées, IST et VIH-sida, orientations sexuelles, respect de son corps et de celui de l'autre, etc.

Les enseignements scientifiques liés aux sciences de la vie et de la Terre, aux sciences médico-sociales et à la prévention santé environnement, occupent une place spécifique dans ce domaine et donnent aux élèves les bases scientifiques indispensables. Les programmes d'autres champs disciplinaires peuvent être également concernés.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

■ Mise en œuvre au travers de séances dédiées

Inscrite dans la loi depuis 2001, l'éducation à la sexualité prend place également dans le cadre de séances spécifiques. En lien avec les connaissances acquises à travers les programmes scolaires, cette base de trois séances annuelles permet de concevoir une continuité éducative et de relier les différents apports avec les domaines biologique, psycho-émotionnel, juridique et social, conformément aux objectifs définis.

Ces séances peuvent être co-animées par des partenaires extérieurs institutionnels et associatifs. Il convient dans ce cas de s'assurer que les intervenants sont formés, issus d'associations ayant reçu l'agrément national ou académique.

Pour plus de cohérence et d'efficacité, ces interventions doivent faire l'objet d'une préparation en amont avec les membres de l'équipe éducative et se dérouler en présence et sous la responsabilité d'un membre de cette équipe.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité

■ Principes éthiques

Lors des temps consacrés à l'éducation à la sexualité, les personnels de l'éducation nationale et les partenaires extérieurs formés sont soumis au même cadre éthique.

En intervenant devant des élèves, il s'agit de veiller à :

- mettre à distance ses représentations et son vécu ;
- instaurer et assurer dans le groupe un climat de confiance ;
- inviter les élèves à respecter la parole de chacun, tant durant la séance qu'à son issue ;
- encourager les échanges et l'élaboration commune des réponses à partir des préoccupations des jeunes, en toute neutralité, sans imposer ses propres questions et réponses ;
- respecter chacun, autant dans la prise de parole que dans le silence ;
- permettre aux enfants et aux jeunes de repérer ce qui relève de la sphère privée et de la sphère publique, et maintenir les échanges dans la sphère publique. Ce qui est débattu dans le groupe doit pouvoir être entendu par tous dans l'institution.

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le parcours éducatif de santé

La promotion de la santé à l'École est un levier pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie.

C'est un facteur important de la réussite éducative des enfants et des adolescents

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé va s'appuyer sur :
l'expérience des professionnels,
la démarche d'analyse des besoins et des demandes des élèves

Et toujours en lien avec la stratégie nationale de santé

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé s'articule autour de **3 axes** :

La protection de la santé

La prévention

L'éducation à la santé

Le tout en synergie avec tous les acteurs de la communauté éducative au sens large dans le respect des missions de chacun

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé et ses 3 axes :

Axe Education à la santé : deux dimensions principales abordées :

- ⇒ Apprendre à prendre soin de soi et des autres
- ⇒ Eviter les conduites à risques

Axe prévention : des dispositifs de prévention mis en œuvre qui mobilisent l'ensemble de la communauté éducative y/c parents et élèves ainsi que

les acteurs locaux (élus-associations-partenaires du médicosocial etc.)

Et qui peuvent donner lieu à des temps forts inscrits dans la vie de l'école/EPL

Education à la sexualité et parcours santé dans l'éducation nationale

Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé et ses 3 axes :

Axe Protection de la santé pour :

- ⇒ Obtenir un climat scolaire favorable au bien-être et à la santé de tous·tes
- ⇒ Améliorer l'environnement scolaire (salles de classe/restauration/sanitaires

Et des ressources à la disposition des élèves et des familles dans et hors établissement et école :

- ⇒ L'infirmier·ère EN, le médecin EN, l'assistant·e service social EN pour des examens/ bilans de santé/consultations à la demande
- ⇒ Des lieux et équipes ressources locales pour un accompagnement et une prise en charge personnalisée : PMI/ CDAS/CJC/CDF/ CMPP ou CMP



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



**RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

